

BAREME DES HONORAIRE DE TRANSACTION TTC

Si Honoraires à la charge du Vendeur

	Garage	10%	TTC
	Commerce	10%	TTC
	Terrain	10%	TTC
	Evaluation	250 €	TTC
Bien d'habitation			
Jusqu'à	50.000€	4.000€	TTC
		Forfaitaires	
De 50.001€ à 80.000€		5.500€	TTC
		Forfaitaires	
De 80.001€ à 120.000€		6.500€	TTC
		Forfaitaires	
De 120.001€ à 150.000€		8.000€	TTC
		Forfaitaires	
De 150.001€ à 180.000€		9.000€	TTC
		Forfaitaires	
Plus de 180.001€		5%	TTC

T.V.A à 20% selon Taux en vigueur

Si Honoraires à la charge de l'Acquéreur

	Garage	10%	TTC
	Commerce	10%	TTC
	Terrain	10%	TTC
	Evaluation	250 €	TTC
Bien d'habitation			
Jusqu'à	50.000€	4.000€	TTC
		Forfaitaires	
De 50.001€ à 80.000€		5.500€	TTC
		Forfaitaires	
De 80.001€ à 120.000€		6.500€	TTC
		Forfaitaires	
De 120.001€ à 150.000€		8.000€	TTC
		Forfaitaires	
De 150.001€ à 180.000€		9.000€	TTC
		Forfaitaires	
Plus de 180.001€		5%	TTC

En cas de délégation de Mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le Mandat initial.

ORPI Agence Régionale - 4, Allée des Pins - 06800 Cagnes sur mer

S.A.R.L au capital de 7.622,45€ / SIREN B 339 081 887 RCS Antibes / Carte professionnelle CPI 06052016000005287 délivrée par CCI de Nice

Garantie Financière : GALIAN-SMABTP n°15240Q - 89, Rue de la Boétie - 75008 PARIS

Honoraires au

01 Janvier 2025

La délivrance d'une note est obligatoire